



« Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE »

Note sur le Luxembourg

Conçue pour permettre aux pays d'évaluer leur système d'enseignement en le comparant à celui d'autres pays, la publication annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques, *Regards sur l'éducation (Education at a Glance)* présente des indicateurs nombreux, comparables et actualisés chaque année depuis 2001. Ils rendent compte des moyens humains et financiers mobilisés en faveur de l'éducation, du fonctionnement et de l'évolution des systèmes d'éducation et d'apprentissage et du rendement des investissements consacrés à l'éducation.

Pour le Luxembourg, comme pour la grande majorité des autres pays, les indicateurs sont calculés avec les données de l'année scolaire 2011-2012, respectivement de l'année budgétaire 2011.

Le présent document sélectionne une série d'indicateurs qui affichent des résultats significatifs pour le Luxembourg ou qui sont nettement différents de ceux des autres pays. Ces indicateurs sont brièvement présentés, puis commentés d'un point de vue national. Les pages indiquées se réfèrent à la publication en français.

Sur le site de l'OCDE se trouve la publication complète [« Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE »](#).

NB : Veuillez trouver ci-dessous les équivalences entre la terminologie de l'OCDE reprise dans les pages suivantes et le système éducatif luxembourgeois.

| OCDE | Système luxembourgeois |
|--|---|
| Deuxième cycle du secondaire | Classes de la 4e à la 1e de l'enseignement secondaire (ES), de la 10e à la 13e (ou 14e) de l'enseignement secondaire technique (EST) et de la formation professionnelle |
| Programme général dans le deuxième cycle du secondaire | Classes de la 4e à la 1e de l'enseignement secondaire (ES) |
| Programme professionnel dans le deuxième cycle du secondaire | Classes de la 10e à la 13e (ou 14e) de l'enseignement secondaire technique (EST) et de la formation professionnelle |
| Enseignement postsecondaire non tertiaire | BTS |

Taux de diplômés de fin d'études secondaires (tableau A2.1. page 54)

Au Luxembourg, ce taux s'élève à 69%. La moyenne OCDE est de 84%.

Le taux féminin de réussite du deuxième cycle du secondaire est de 76%; le taux masculin est de 68%. La moyenne de l'OCDE est de 89% pour les filles et de 83% pour les garçons

La notion d'âge moyen à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires a été introduite dans cet indicateur, plaçant le Luxembourg (18,1 ans) légèrement en-dessous de la moyenne OCDE (18,5 ans).

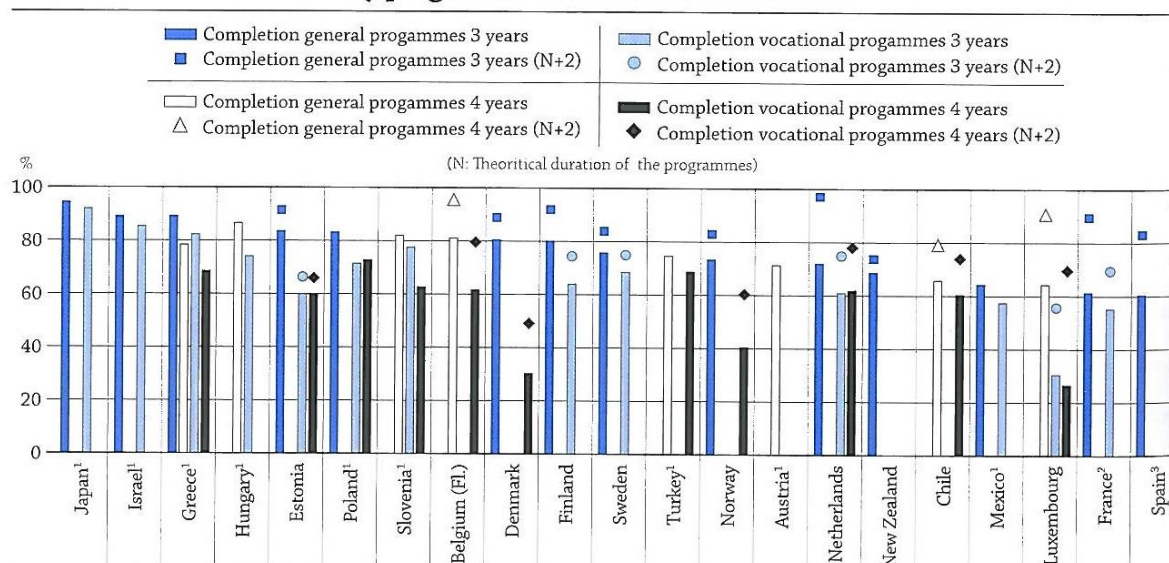
Ces taux d'obtention reflètent le nombre de diplômés dans l'ensemble de la population résidente au Luxembourg et donc ne rendent pas compte du nombre de diplômés issus de l'Ecole luxembourgeoise.

Taux de réussite d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le programme à N et N+2 (graphique A.2.6. page 62)

Le taux calculé dans le délai imparti (N =durée théorique des programmes) est assez bas au Luxembourg (Luxembourg : 40%; moyenne des pays: 72%). Néanmoins ce taux augmente de presque 30% en allongeant ce délai de deux ans (N+2) pour atteindre 72%.

Le taux de réussite du programme général luxembourgeois passe de 64% (N) à 90% (N+2). Dans le programme professionnel le taux de réussite dans le délai imparti est de 29% (N) mais augmente à 64% (N+2).

Chart A2.6. Successful completion of upper secondary programmes, by programme orientation and duration



Note: Please refer to Annex 3 for details concerning this indicator, including methods used, programmes included/excluded, year of entry, etc.

1. N+2 information missing.

2. 2 years programmes instead of 3 for vocational programmes.

3. 2 years programmes instead of 3 for general programmes.

Countries are ranked in descending order of the successful completion of upper secondary general programmes (after N years).

Source: OECD. Table A2.5. See Annex 3 for notes (www.oecd.org/edu/eag.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933115350>

Ressources financières et humaines investies dans l'éducation

À l'instar des années précédentes l'OCDE constate que le Luxembourg est le pays où les investissements dans l'éducation sont de loin les plus élevés.

En moyenne pour les pays OCDE, le coût annuel par élève s'élève à 8.296 USD¹ pour l'enseignement primaire et 9.280 USD pour l'enseignement secondaire. Pour le Luxembourg ces coûts s'élèvent à respectivement 23.871² USD et 16.182 USD (tableau B1.1a. page 215).

Il faut cependant nuancer ces chiffres à première vue disproportionnés. Au Luxembourg, la part des dépenses annuelles en proportion du PIB par habitant s'élève à 27% pour l'enseignement primaire et à 18% pour l'enseignement secondaire. La moyenne pour l'OCDE est de 23% pour l'enseignement primaire et de 26 % pour l'enseignement secondaire (voir tableau B1.4. page 218).

Lorsque les dépenses en matière d'éducation sont mises en relation avec le PIB, le Luxembourg consacre 3,4% de son PIB aux dépenses de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire public. Le Grand-Duché se situe en-dessous de la France qui dépense 3,9 % de son PIB et de la Belgique avec 4,4%, et même en-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 3,8% (voir tableau B2.2. page 224).

Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (tableau C1.3, page 314)

En 2011-2012, 39% des élèves luxembourgeois fréquentent la filière générale et 61% fréquentent la filière professionnelle (voir terminologie page 1 de cette note). Ces taux diffèrent de la moyenne de l'OCDE (54% et 44%), mais sont comparables à ceux des Pays-Bas, de l'Italie, de la Finlande ou de la Suisse.

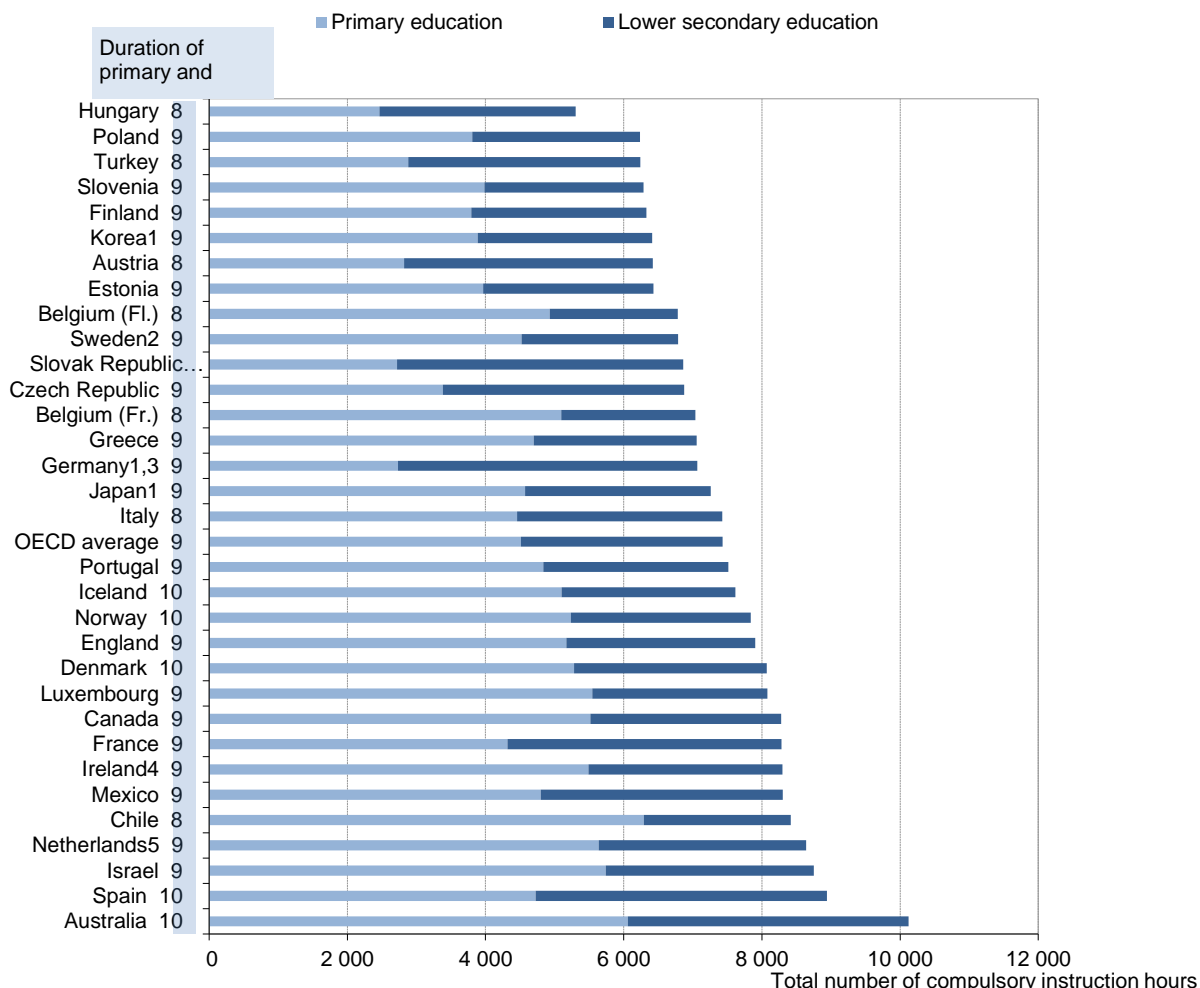
¹ Les montants en équivalents USD sont convertis sur la base des parités de pouvoir d'achat.

² À savoir que ce coût est légèrement surévalué pour des raisons comptables.

Temps d’instruction de l’enseignement public (graphique D1.1 page 428 et tableau D1.1. page 437)

Au Luxembourg, le temps d’instruction en classe s’élève globalement à 8.079 heures pour les élèves de l’enseignement public primaire et du premier cycle de l’enseignement secondaire. Ce chiffre classe le Luxembourg au-dessus de la moyenne de l’OCDE (7 433 heures).

Chart D1.1. Compulsory instruction time in general education (2014)



1. Year of reference 2013.

2. Estimated number of hours by level of education as the allocation of instruction time across multiple grades is flexible.

3. Excludes the last year of compulsory education, which can be classified either at the lower secondary level or at the upper secondary level.

4. Actual instruction time for lower and upper secondary education.

Dans les pays de l'OCDE, les enfants des écoles publiques primaires reçoivent en moyenne 789 heures de temps d’instruction dans la salle de classe par an. Les élèves de premier cycle de l’enseignement secondaire reçoivent en moyenne 902 heures.

Le Luxembourg se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE avec 924 heures d’instruction en salle de classe pour l’enseignement primaire et légèrement en dessus de la moyenne OCDE pour le premier cycle de l’enseignement secondaire avec 845 heures d’instruction en classe par an.

Temps d’instruction des langues modernes étrangères (tableau D1.3a page 439)

Au Luxembourg, les élèves de l’enseignement primaire consacrent 18% de leur temps d’instruction aux langues modernes étrangères ; la seconde position est tenue par l’Espagne, l’Italie et la Pologne avec 9% du temps d’instruction consacré aux langues modernes étrangères. Ce taux est de 6% en France et pour la Belgique il est de 4% (Région Flandre), respectivement 2% en Région Francophone.

Taille des classes (tableau D2.1. page 450)

Le Luxembourg et la Grèce sont les pays avec la moyenne d’élèves par classe la plus faible dans l’enseignement primaire public (16 élèves par classe au Luxembourg), la moyenne OCDE étant de 21 élèves par classe.

Avec seulement 19 élèves par classe dans le premier cycle de l’enseignement secondaire public, le Luxembourg se positionne en dessous de la moyenne des pays de l’OCDE qui est de 24 élèves par classe.

Taux d’encadrement (tableau D2.2 page 451)

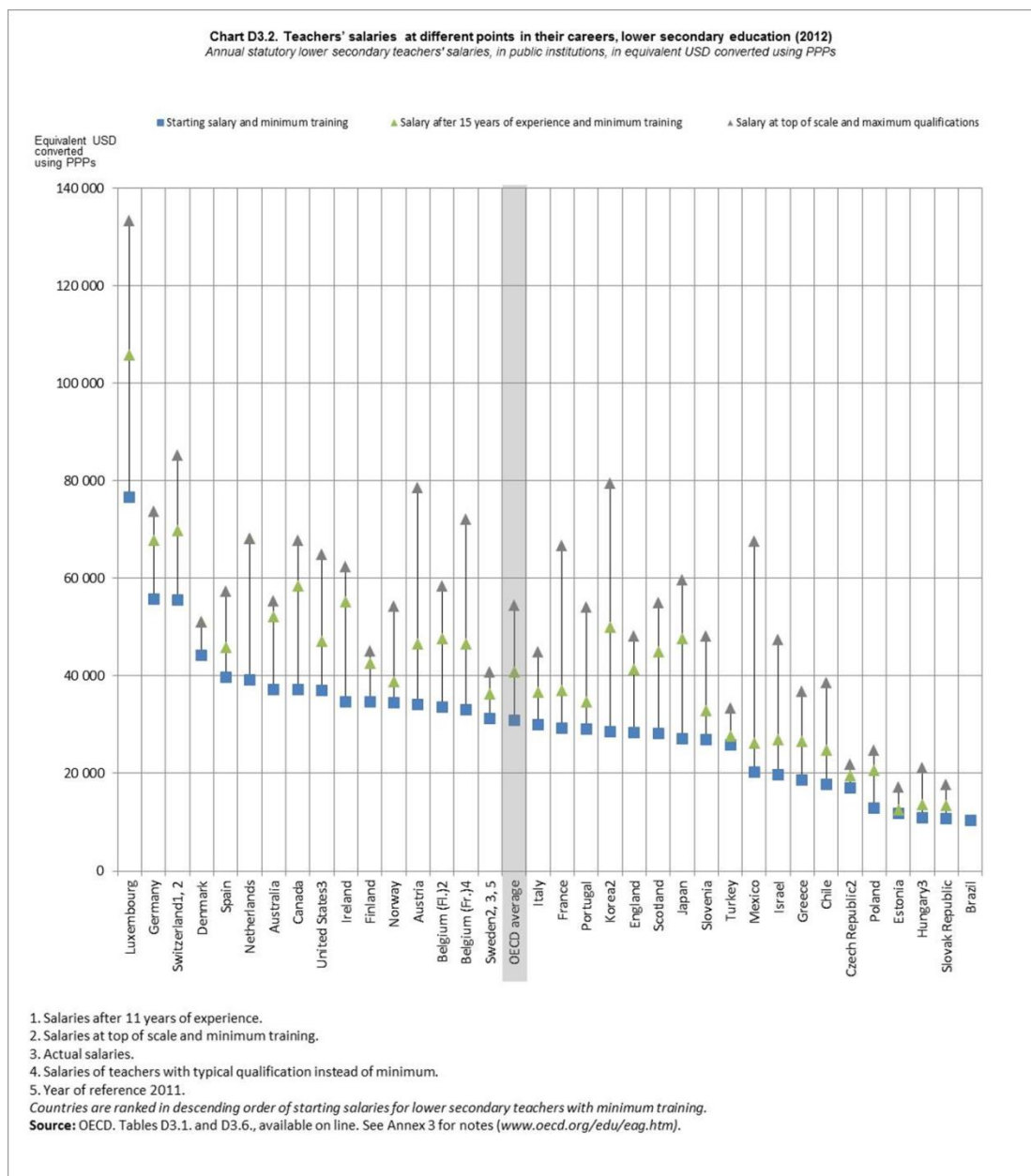
Au Luxembourg, le ratio d’élèves par enseignant est l’un des plus faibles de l’OCDE. En effet, dans l’enseignement primaire, le nombre d’élèves par enseignant est de 9 (15 en moyenne OCDE) et aussi de 9 dans l’enseignement secondaire (13 en moyenne OCDE).

Rémunération des enseignants (tableau D3.1. page 467)

Parmi les membres de l’OCDE, c’est en Estonie que le salaire des enseignants du deuxième cycle de l’enseignement secondaire ayant au moins 15 ans d’expérience est le plus faible (12 525 USD). Il est le plus élevé au Luxembourg, où il dépasse 100 000 USD. En Allemagne, il est de 62 195 USD. L’écart entre pays s’accroît si l’on considère les salaires en fin de carrière.

Rapport entre le salaire des enseignants après 15 ans d'exercice et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire³ âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année (tableau D3.2 page 458)

Au Luxembourg, ce rapport est de 1,26 dans le deuxième cycle du secondaire, ce qui le rapproche du Portugal (1,23), du Canada (1,29) ou de l'Espagne (1,35). Autrement dit, un enseignant gagne au Luxembourg 1,26 fois ce qu'y gagne un diplômé de l'enseignement tertiaire. Cet indicateur permet de relativiser le salaire des enseignants, perçu au Luxembourg comme particulièrement élevé.



2.9.2014

³ L'enseignement tertiaire correspond à l'enseignement supérieur.